

IX. CONCLUSION

Durant les 16 derniers mois, les membres et le personnel de la Commission d'examen des limites ont reçu, étudié et évalué beaucoup d'informations et d'opinions pour tenter de créer la structure de gestion et les limites des divisions scolaires les plus appropriées pour dispenser l'enseignement aux élèves du Manitoba. L'évaluation de la recherche et des systèmes qui existent dans le monde entier a amené la Commission à conclure que les meilleures solutions devaient être trouvées chez nous. Bien qu'il soit avantageux d'évaluer les options d'autres régions, il est surtout important que nous évitions de répéter les erreurs des autres. Il est très clair que nous pouvons trouver des réponses à nos problèmes en reconnaissant nos propres circonstances et en y donnant suite de façon appropriée. La simple application de méthodes utilisées par d'autres ne fonctionnera pas nécessairement au Manitoba.

La Commission a soigneusement évité de recommander des changements seulement parce qu'il fallait en faire. Toutes les recommandations sont le résultat de milliers d'heures de délibérations, de conseils et d'évaluations. Ces recommandations ont été faites lorsqu'on croyait que les changements étaient nécessaires, si nous voulons que nos enfants bénéficient du meilleur système possible. La Commission est consciente que certaines de ses recommandations peuvent ne pas être très populaires tout de suite. Toutefois, elle est aussi confiante que, après une réflexion et une évaluation des données et de l'information utilisées pour formuler ces recommandations, la majorité des Manitobains tirera éventuellement les mêmes conclusions.

La peur du changement est une réaction naturelle. Toutefois, nous ne pouvons pas permettre que la peur nous empêche d'améliorer nos systèmes. Nous devons oser faire preuve de beaucoup de leadership à un moment où l'ambivalence et l'apathie empêchent le progrès. Des améliorations sont nécessaires, et la Commission est confiante que ses recommandations permettront d'apporter beaucoup de ces améliorations nécessaires. Par le passé, les Manitobains ont souvent montré qu'ils pouvaient s'adapter et qu'ils possédaient toutes les ressources nécessaires. Lorsqu'on leur donnera la possibilité de participer à la gestion des changements recommandés dans le présent document, les résultats seront positifs pour nos élèves.

La Commission tient à remercier les milliers de Manitobains et les autres personnes qui l'ont aidée durant ce travail. Elle espère que leurs efforts ont été reflétés positivement dans le présent rapport. Lorsque ces recommandations auront été mises en oeuvre, le Manitoba profitera du travail collectif de bon nombre de personnes.